

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BENFELD

PROCES - VERBAL

DE LA SEANCE DU 25 FEVRIER 2014

Le vingt-cinq février deux mille quatorze à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville de Benfeld se réunit en séance ordinaire dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jacky WOLFARTH, maire.

Etaient présents : Lucienne GILG, Louis ZOBÈÏDE, Anny DELVALLEZ, Jean-Marc SÅAS, Mona PAJOLE, Bruno LEFEBVRE, Xavier HUMLER, Bernard BOUTONNET, Daniel WALDVOGEL, Richard BAUMERT, Elisabeth DE MONTIGNY, Huguette BOQUEL, Nathalie GARBACIAK, Véronique BRUDER, Anne-Marie GINTZ, Florence ESTREICHER, Pascal GUIMIER, François LARDINAIS, Robert LUSTIG, Emilie UHL, Michelle SCHWEMLING, Daniel MESSMER, Etienne MARTIN et Sylvia LUSTIG.

Absents excusés : Candide LOTT, Hava DEDE, Frédéric OSTERTAG et Daniel WALTER (procuration donnée respectivement à Mona PAJOLE, Anny DELVALLEZ, Louis ZOBÈÏDE et Robert LUSTIG).

ORDRE DU JOUR

- 1) Communiqués du Maire
- 2) Information sur les décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations de compétence
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2014
- 4) Affaires financières
 - a) *Loyer des immeubles bâtis 2014*
 - b) *Adoption du compte administratif 2013*
 - c) *Adoption du compte de gestion du receveur 2013*
 - d) *Affectation du résultat 2013*
 - e) *Adoption du budget primitif 2014*
- 5) Rapport des commissions

Le Maire ouvre la séance à 20h00 en saluant les conseillers présents, les représentants de la presse et les auditeurs.

1) COMMUNIQUES DU MAIRE

Le maire invite les conseillers municipaux aux manifestations et réunions à venir, à savoir :

- Samedi 1^{er} mars à 11h00 au verger-école : cours de taille par la société d'arboriculture
- Samedi 1^{er} mars à 20h00 à la salle des fêtes : loto des sapeurs-pompiers
- Samedi 1^{er} mars à 20h30 au cercle catholique : spectacle « Hutzel's Cabaret » par le Club Bushido
- Mardi 4 mars à 18h00 à l'hôtel de ville : réunion de la commission administrative du CCAS

- Vendredi 7 mars au Cinéma Rex : présentation du film « Jungle d'eau douce... » de Serge DUMONT, organisé par le Lion's Club
- Mercredi 12 mars au Cinéma Rex dans le cadre du cycle « connaissance du monde » : le Japon
- Vendredi 21 mars à 20h00 à la médiathèque : concert de blues avec le groupe « Roots Noise »
- Samedi 22 mars à 19h30 à la salle des fêtes : bal de carnaval de l'ASB
- Samedi 29 mars : collecte de vieux papiers par la Laurentia
- 29 et 30 mars au Parc d'Activités des Nations : portes ouvertes de l'UCAB (Union des Commerçants et Artisans de Benfeld)
- 31 mars au 4 avril à la salle des fêtes : bourse aux vêtements printemps-été de l'AGF
- Mercredi 2 avril au Cinéma Rex dans le cadre du cycle « connaissance du monde » : la Louisiane
- 2 au 12 avril à la médiathèque : animations, expositions de sculptures sonores par le CFMI, ponctué par un concert le 11 avril à 20h00
- Samedi 12 avril à partir de 9H00 : opération Oschterputz avec le conseil municipal des enfants (RDV à l'atelier municipal)
- Samedi 12 avril à la salle des fêtes : soirée musicale Sound'feld, par le MRJC
- Du 16 au 29 avril : fête foraine de Pâques – place Briand
- Vendredi 12 avril au départ de la salle des fêtes : marche au profit des œuvres OCOVAS « cœurs en marche »
- Du 18 au 21 avril à la Villa Jaeger : exposition de peintures et sculptures par les Arts Plastiques de Strasbourg
- 21 avril : grand marché du Lundi de Pâques

Compte tenu de toutes ces manifestations et afin de garder la périodicité des distributions et d'informer régulièrement les benfeldois, le Benfeld.com a été maintenu et sera distribué en fin de semaine

2) Décisions prises par le maire en matière de droit de préemption urbain :

Aucune préemption n'a été effectuée pour les déclarations d'intention d'aliéner suivantes, à savoir :

- SCI LEPAIN, pour un bâtiment industriel, sis 5 rue de Suède
- Monsieur et Mme Yvon BECHT, pour un immeuble, sis 11 rue du 1^{er} Décembre
- Monsieur Thierry LEININGER, pour une maison d'habitation, sise 16 rue de Sand
- Monsieur et Mme Roger DUTTER, pour un immeuble bâti, sis 7 rue du Général de Gaulle
- SCI WO § et KA, représentée par Monsieur Emile WODLING, pour un lot de copropriété, sis 1, rue de l'Eglise

Rapport d'analyse des offres
Restructuration et extension de l'Ecole Primaire Aristide Briand de Benfeld

N° du lot	Intitulé du lot	Nom de l'entreprise économiquement la plus avantageuse	Ville de l'entreprise économiquement la plus avantageuse	Montant de l'offre HT €	Montant estimé HT €
1A	Démolition-Desamiantage bâtiment préfabriqué	HANAU	BOUXWILLER <i>Deja attribuée</i>	34 085.00	23 005
1B	Déconstruction - Démolition	SPIESS	KERTZFELD	45 597.40	40 362
2	Voitures	SPIESS	KERTZFELD	48 000.00	51 087
3	Gros-œuvre	BRINGOLF	ESCHAU	705 659.73	680 654
4	Couverture zinc - Etanchéité	SCHOENENBERGER	COLMAR	125 978.91	114 510
5	Echafaudages	FREGONESE	MUNDOLSHEIM	20 166.93	17 315
6	Menuiserie extérieure bois/alu - Vitrine	HUNSINGER	WEISLINGEN	127 233.32	125 683
7	Stores	O.F.B	KILSTETT	36 329.28	35 986
8	Serrurerie - Vitreries	Aucune offre déposée		236 346.00	236 346
9	Vêtures briques	ZWICKERT	COLMAR	145 000.00	141 051
10	Isolation thermique extérieure	DECOPEINT	KILSTETT	58 865.17	58 604
11	Electricité - Courants faibles	Electricité VEIT	STRASBOURG	257 107.52	223 654
12A	Sanitaire	LABEAUNE	SUNDHOFFEN	88 004.31	98 031
12B	Assainissement	SPIESS	KERTZFELD	60 000.00	82 447
13	Chauffage - Ventilation	TECHNICHAUFFE	BENFELD	281 140.00	289 571
14	Ascenseur	A.M.S.	STRASBOURG	21 608.69	22 718
15A	Plâtrerie	MARWO	STRASBOURG	106 980.06	96 048
15B	Faux-plafonds	GEISTEL	DUTTLENHEIM	43 000.00	42 896
16	Menuiserie bois - Mobilier	ECK & Fils	OBERNAI	253 134.98	225 545
17	Chapes	DIPOL	GEISFOLSHEIM GARE	12 888.71	15 829
18	Carrélagé	C.D.R.E	GEISFOLSHEIM GARE	15 092.90	15 437
19	Sols souples	Lot déclaré infructueux		76 700.00	71 524
20	Peinture	Peinture HEINRICH SCHMID	GEISFOLSHEIM	48 071.11	47 192
21	Espaces verts	Lot déclaré sans suite par le Maître d'ouvrage			10 759
22	Nettoyage de finition	JOO PROP	STRASBOURG	4 947.67	4 522
23	Bâtiments modulaires	II VINCI	BINDENHEIM	52 542.96	80 240
				2 904 480.65	2 851 016
TOTAL HT					
Total de la Consultation HT (sans lots 8 et 19)				2 591 434.65	
Ecart estimation / Montant du marché				53 464.65	

Nouvelle consultation pour les lots 8 et 19

Dans le cadre de la consultation effectuée sous forme de MAPA pour les travaux d'agrandissement et de réhabilitation de l'Ecole Aristide BRIAND, les offres des entreprises pour les lots ci-après ont été retenues :

- Monsieur Antoine REMETTER, pour un verger, cadastré, Section AK n° 59/17d'une contenance de 10,75 ares
- Les conjoints Jean-Louis SCHAEFFLE, pour une maison d'habitation, sise 4 rue Saint Léonard

3) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 JANVIER 2014

Aucune observation écrite n'étant parvenue en mairie et aucune autre n'étant formulée en séance le procès-verbal de la séance du 27 janvier 2014 est **adopté à l'unanimité**.

4) AFFAIRES FINANCIERES

a) loyers des immeubles bâtis

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'avis émis par la commission des finances dans sa réunion du 18 février 2014,

après avoir entendu les explications de Madame Lucienne GILG, maire-adjoint,

vu l'évolution de l'indice de référence des loyers entre le 3^{ème} trimestre 2012 et le 3^{ème} trimestre 2013,

après en avoir délibéré,

décide

de fixer comme suit pour l'année 2014 les loyers mensuels et annuels des immeubles bâtis, ainsi que les tarifs du gîte communal pour 2015

charge

le maire de conclure des baux avec les différents locataires de logements communaux fixant notamment les conditions d'occupation et les obligations respectives

LOYERS MENSUELS

Logement Centre de Santé

13, rue du Dr Sieffermann 1er étage (4 pièces -cuisine) 190,00 €
(Mickael RENARD)

Ancien abattoir

28, Fbg du Rhin - 1er étage (4 pièces, cuisine, 145,00 €
sanitaires, grenier et remise) WANNER Patrick

Immeuble

1, rue Moyaux - MOOG Joseph 310,00 €

Logement Ecole Rohan
M et Mme FRECH 212,00 €

LOYERS ANNUELS

Local rue du Petit Rempart
Club de Plongée 158,00 €

Villa Jaeger
Local au sous-sol (Action et Partage) 158,00 €

Maison forestière 8 530,00 €

Hôtel de Ville (Office de Tourisme)
(échéances trimestrielles à terme échu) 7 460,00 €

GITE RURAL - VILLA JAEGER - Année 2015 (par semaine)

basse saison du 30 mai au 26 juin
et du 5 au 26 septembre + Pâques 225,00 €

haute saison du 27 juin au 4 septembre 370,00 €

hors saison, chauffage inclus 250,00 €

adopté à l'unanimité

b) Compte administratif 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL

réuni sous la présidence de Madame Lucienne GILG, maire-adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par Monsieur Jacky WOLFARTH, maire et en l'absence de celui-ci,

après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice concerné,

vu l'avis de la commission des finances en date du 18 février 2014,

* lui **donne acte** de la présentation du compte administratif,

* **constate** aussi bien pour le compte principal que pour chacun des comptes annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

* **reconnait** la sincérité des restes à réaliser,

* **arrête** les résultats définitifs, tels que résumés ci-dessus.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total dépenses :	3 262 612,87 €
Total recettes :	4 381 728,60 €
Excédent :	1 119 115,73 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Total dépenses :	3 924 747,79 €
restes à réaliser	358 828,47 €
Total recettes :	3 510 388,32 €
restes à réaliser	358 073,19 €
Déficit :	1 175 159,39 €
solde de clôture en tenant compte du déficit antérieur et des restes à réaliser	1 175 914,67 €

TOTAL GENERAL

Total dépenses :	7 187 360,66 €
Total recettes :	7 892 116,92 €
Excédent de clôture :	704 756,26 €
compte tenu des restes à réaliser	704 000,98 €

adopté à l'unanimité

c) Compte de gestion du receveur 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL

réuni sous la présidence de Monsieur Jacky WOLFARTH, maire,

après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état des restes à réaliser,

après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013,

après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

considérant que la vérification des comptes et pièces justificatives n'a donné lieu à aucune observation,

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

vu l'avis favorable de la commission des finances du 18 février 2014,

déclare

que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

adopté à l'unanimité

d) affectation du résultat 2013

Madame Lucienne GILG, maire-adjoint, rappelle à l'assemblée les nouvelles dispositions de la nomenclature comptable M14 relatif à l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice écoulé.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré,

après avoir entendu les explications de Madame Lucienne GILG, maire-adjoint, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013,

constatant que le compte administratif présente un excédent cumulé de fonctionnement de 1 684 100,14 € à la fin de l'exercice et un déficit cumulé d'investissement de 1 175 159,39 €, hors crédits de report,

vu l'avis de la commission des finances en date du 18 février 2014,

décide

d'affecter le résultat à l'exécution du virement à la section d'investissement (cpte 1068) pour un montant de 1 175 914,67 €, le solde, soit 508 185,47 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

adopté à l'unanimité

Après avoir approuvé le compte administratif et le compte de gestion 2013 et après avoir affecté le résultat de l'exercice écoulé, le projet de budget primitif 2014, qui va vous être proposé dans quelques instants s'inscrit dans la continuité des principes de prudence indispensables, compte tenu des mesures de baisse de recettes mises en place par l'État et ce conformément aux orientations budgétaires.

Une gestion rigoureuse des différents postes de dépenses de la section de fonctionnement, le non recours à l'emprunt en 2013 (sauf le crédit relais pour la TVA, qu'il est proposé de rembourser pour moitié dès 2014), les évolutions liées au personnel (notamment les remplacements pour départ à la retraite et les besoins pour l'entretien des nouveaux bâtiments), permettront de maintenir les dépenses de gestion courantes à un montant plus qu'acceptable pour une collectivité de notre taille, pour des prévisions de 3 480 500 € pour 2014, soit 603 € par habitant.

Les recettes de fonctionnement, suite au pacte de stabilité mis en place par la loi de finances 2011, ayant une influence non négligeable sur les recettes de DGF, l'instauration de la FPU (fiscalité professionnelle unique) à compter du 1^{er} janvier 2013 transférant toutes les recettes liées à la fiscalité des entreprises à cette dernière (faisant l'objet d'un versement de compensation), progressent de façon linéaire (néanmoins moins vite que les dépenses) permettent d'assurer un autofinancement brut de 1 170 000 € au budget primitif. Leur montant

prévisionnel s'élève à 4 650 000 €, soit 806 € par habitant. Ce montant ne tient pas compte des éventuelles recettes fiscales provenant de la fixation des taux des impôts locaux qui seront décidés ultérieurement.

Néanmoins, le tassement des recettes et leur évolution nécessitent de trouver de nouvelles marges de manœuvre pour faire face au besoin de financement de la section d'investissement.

En effet les travaux d'investissements en cours (programmes pluriannuels) de même que le projet d'agrandissement et de réhabilitation de l'école Briand nécessitent de garder une marge d'autofinancement suffisante.

A ce titre et pour une information réelle, l'évolution des taux de fiscalité pour la part communale entre 2010 et 2013 s'établit à +4,4 % pour la TH et la TFNB, sachant qu'en 2010 est intervenue une baisse des taux liée au transfert de la compétence « incendie » à la COCOBEN et en 2011 est intervenue le nouveau calcul de la TH (suite à la réforme fiscale). La taxe foncière bâtie étant restée inchangée sur la période 2008 - 2013, son taux a évolué de 13,29 % à 12,97 % soit une diminution de 2,4 %. Par ailleurs, le produit de la TH par habitant en 2012 s'est élevé à 150 € pour une moyenne de 234 € dans la strate

Le budget qui va être proposé à votre approbation est le reflet d'une gestion réfléchie, permettant la poursuite des opérations d'investissements et d'entretien du patrimoine de la commune, dans un souci de respect du contribuable, tout en intégrant les évolutions de dépenses liées au bon fonctionnement et la gestion du personnel, des installations et des services mis à la disposition de nos administrés.

e) adoption du budget

Madame Lucienne GILG, maire-adjoint, présente à l'Assemblée le projet de budget primitif élaboré par la commission des finances dans sa séance du 18 février 2014.

Elle donne toutes les explications nécessaires quant aux montants inscrits au document budgétaire, dont chaque conseiller a été destinataire, retraçant les prévisions budgétaires au niveau des chapitres et articles pour la section de fonctionnement et au niveau des chapitres, articles et programmes pour la section d'investissement. Le contrôle des crédits budgétaires s'effectue au niveau des chapitres.

LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré,

après avoir entendu les explications de Madame Lucienne GILG, maire-adjoint,
vu l'avis favorable de la commission des finances du 18 février 2014,

décide

d'adopter les dépenses et recettes de fonctionnement inscrites dans les documents budgétaires qui s'équilibrent pour un montant de 4 650 000 € (quatre millions six cent cinquante mille Euros)

adopté par 22 voix pour et 7 abstentions (Robert LUSTIG, Emilie UHL, Daniel MESSMER, Daniel WALTER, Michelle SCHWEMLING, Etienne MARTIN et Sylvia LUSTIG)

d'adopter les dépenses et les recettes d'investissement inscrites dans les documents budgétaires, qui s'équilibrent, compte tenu de l'intégration à ce budget des crédits de report de l'exercice 2012, à 4 195 000,00 € (quatre millions cent quatre vingt quinze mille Euros).

adopté par 22 voix pour et 7 abstentions (Robert LUSTIG, Emilie UHL, Daniel MESSMER, Daniel WALTER, Michelle SCHWEMLING, Etienne MARTIN et Sylvia LUSTIG)

6) RAPPORT DES COMMISSIONS

Mme Elisabeth DE MONTIGNY présente le programme de la 2^{ème} édition du Jeudi des Arts qui se tiendra le jeudi 29 mai 2014 (jeudi de l'Ascension) au centre ville, sur le même principe qu'en 2013, à savoir expositions de peintures, sculptures, animations divers, participations des écoles avec un concours de dessin sur le thème de l'arbre...

Monsieur Louis ZOBÉÏDE informe l'assemblée des différents travaux prévus, réalisés ou en cours, à savoir :

- Le renouvellement de la conduite d'assainissement par le SDEA dans la rue du Dr Sieffermann au courant de l'été, suivi de la réfection de la voirie à l'automne. Il en est de même pour la rue du Relais Postal
- Des brise-soleil ont été posés à la salle des sports, qui seront opérationnels après les congés, dès réalisation du raccordement électrique
- La mise en place des garde-corps dans la tribune de l'ancienne salle des sports par l'équipe technique
- La démolition des bâtiments provisoires de l'école Briand (utilisés par les plongeurs) interviendra dans quelques semaines

Le 15 février a eu lieu une manœuvre d'envergure des sapeurs-pompiers (simulation d'incendie au cinéma Rex), dans les conditions du réel, à un moment de grande affluence au centre ville. Malgré les désagréments causés à certains, cette intervention a été riche en enseignements, tant pour les soldats du feu que l'ensemble des participants et pourra également alimenter la réflexion sur l'aménagement du centre ville

Avant de clore la séance, le maire fait la déclaration suivante :

« Ce conseil (sauf urgence) était certainement le dernier de cette mandature. Aussi permettez-moi de vous remercier pour vos engagements à l'égard de la ville de Benfeld. Il me semble que collectivement nous avons réalisé le travail demandé aux élus et ce, sans implications partisans ou personnelles.

Nos discussions étaient respectueuses, courtoises et menées dans le respect de chacun. Je remercie chaleureusement toutes les personnes (principalement celles pour qui ce sera le dernier mandat) qui, durant des années, ont œuvré pour notre ville, qui ont donné de leur temps, souvent en soirée, de leur énergie pour faire de Benfeld la ville qu'elle est devenue.

Je souhaite une bonne campagne à ceux qui se représentent aux élections municipales de mars 2014.

Aussi, permettez-moi, au nom des adjoints, de Xavier Humler et de moi-même de vous inviter, élus, personnel administratif qui nous assiste à tous les conseils, mais également les représentants de la presse au verre de l'amitié à l'issue de ce conseil ».

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h00.